

Problématique de la gestion et commercialisation de la production agricole en milieu rural : Etude de cas du groupement KANGU/GUNGU EN RDC

[Problem of managing and marketing agricultural production in the rural environment: Case of the KANGU/GUNGU territory in DRC]

Mukoko Yves¹, Nkulu Mwamba Lionel², Mabela Séraphin², Mungala Tamufu Patrick³, Kubansa Wayaba Jeremy¹, Efenso Engola Lecknai Lenaick⁴, Kasongo Giresse¹, Kidindwe Mbuya Joel¹, Mutombo Mukonzo Olivier¹, and Mukoko L'ambem Willy⁵

¹Centre de Recherche Agroalimentaire (CRAA), Lubumbashi, RD Congo

²Département du secteur agricole, Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE), Wallonie Bruxelles International (WBI), Bureau de Lubumbashi, RD Congo

³Secrétariat général des affaires coutumières, ministère de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières, Kinshasa, RD Congo

⁴Institut Supérieur d'Etudes Sociales (ISES), Lubumbashi, RD Congo

⁵Institut supérieur d'Etudes Agronomiques, Gungu, RD Congo

Copyright © 2020 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The farmer of KANKU lives on agriculture and is disadvantaged by the institutional context, the lack of support infrastructure for his activity and finds himself in difficulty to manage and market his production. This study was carried out in order to evaluate the management and marketing mode of this KANGU farmer's harvest products in order to identify the factors that can enable him to better manage this production and make better use of it. The farmer of KANKU lives on agriculture and is disadvantaged by the institutional context, the lack of support infrastructure for his activity and finds himself in difficulty to manage and market his production. This study was carried out in order to evaluate the management and marketing mode of this KANGU farmer's harvest products in order to identify the factors that can enable him to better manage this production and make better use of it. A structured survey was carried out in 5 localities of the KANGU group. This survey used simple and statistical random sampling methods, accompanied by empirical analysis for data collection. A statistical analysis was carried out for the processing of the raw data. After this analysis, it appears that this farmer produces for two purposes in particular self-consumption and marketing. A large proportion, more than 59% of the production of basic commodities, is destined for marketing and barter with 76.1% is the mode of marketing most practiced in this environment by the farmer despite being unfavorable for the farmer. The lack of support infrastructure (specific market, evacuation routes, etc.) is what compels the producer to resort to this mode of exchange.

KEYWORDS: agriculture, farmer, product, barter, market.

RÉSUMÉ: Le paysan de KANKU vit de l'agriculture et est défavorisé par le contexte institutionnel, le manque d'infrastructure de soutien pour son activité et se retrouve en difficulté pour gérer et commercialiser sa production. Cette étude a été menée de façon à évaluer le mode de gestion et de commercialisation des produits agricoles de ce paysan du groupement KANGU, afin de dégager les facteurs qui peuvent lui permettre à mieux gérer cette production et arriver en mieux en tirer profit. Une enquête structurée a été réalisée au sein de 5 localités du groupement KANGU. Cette enquête a usé des méthodes

d'échantillonnage aléatoire simple et statistique, accompagnée par une analyse empirique pour la collecte des données. Une analyse statistique a été réalisée pour le traitement des données brutes.

Après cette analyse, il ressort que ce paysan produit pour deux fins notamment l'autoconsommation et la commercialisation. Une grande proportion, soit plus de 59%, des produits de base commerciables est destinée à la commercialisation et, le troc avec 76.1% est le mode de commercialisation le plus pratiqué en ce milieu par le paysan malgré le fait qu'il soit défavorable pour le paysan. Le manque d'infrastructure de soutien (marché spécifique, voies d'évacuation, etc.) est ce qui contraint le producteur à faire recours à ce mode d'échange.

MOTS-CLEFS: agriculture, paysan, produit, troc, marché.

1 INTRODUCTION

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'agriculture constitue une part importante dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et dans leur développement et aussi la principale source de l'alimentation locale [1].

Avec plus de 80 millions d'hectares de terres arables dont moins de 10 % sont actuellement exploités, la RDC est un pays à vocation agricole dont près de 70 % de sa population vit en milieu rural et dépend essentiellement de l'activité agricole [2]. Ce potentiel joue un rôle important dans le développement socio-économique du pays, car il fait du secteur agricole et rural, la principale source de revenu et alimentaire de la majorité des populations [3].

Paradoxalement, la RDC enregistre, depuis plusieurs années, une forte régression de ses performances agricoles au point de ne plus être en mesure de répondre ou satisfaire la demande alimentaire intérieure [4]. Le secteur agricole et rural est une priorité en RDC, avec pour conséquence entre 2000 et 2010 une pauvreté qui s'est accentuée et une situation nutritionnelle dramatique. Les infrastructures d'appui à la production, et celles de transport (routes, rail fluvial) sont dégradées et peu opérationnelles [5]. L'insécurité alimentaire et la pauvreté affectent plus de 70 % de la population [2] ; [6].

Le paysan du groupement KANGU dans le secteur GUNGU vit essentiellement de l'agriculture et celle-ci constitue la principale source alimentaire et de revenu. Cependant, défavorisé par le contexte institutionnel, le manque d'infrastructure de soutien (route et marché spécifique) ce paysan confronte beaucoup de difficultés pour l'évacuation et la commercialisation des produits de récolte. Ceci fragilise ainsi sa situation socioéconomique et alimentaire. Se retrouvant contraint d'évacuer leurs productions et s'approvisionner à d'autres produits nécessaires, ces paysans sont obligés de faire recours aux modes de commercialisation qui lui sont parfois défavorables.

C'est ainsi que cette étude s'est assignée pour objectif global, de comprendre le mode de gestion et de commercialisation des produits de récolte des paysans du groupement KANGU afin de dégager les facteurs qui peuvent lui permettre à mieux utiliser leur production et arriver à mieux en tirer profit. Spécifiquement, elle va déterminer la destination de ces produits de récolte, analyser le mode de commercialisation et en déterminer les avantages y découlant et enfin dégager les réelles difficultés que rencontre cette population pour améliorer son niveau de vie.

2 MILIEU ET MÉTHODOLOGIE

2.1 MILIEU

Le milieu retenu pour cette étude est le secteur KANGU dans le territoire de GUNGU province de KWILU en République Démocratique du Congo. 5 localités ont été ciblées, c'est notamment les localités : KANGU, NZEMBA MUNDUNDA, TAGO, MUTOMBO KANGU et NDELA NGULUNGU.

La restriction à ces localités a été influencée par leur position par rapport aux grands centres urbains de consommation et même leur accessibilité par rapport aux canons d'évacuations. L'intense activité agricole et la difficulté rencontrée par les acteurs pour la commercialisation de leurs produits a été aussi un facteur déterminant du choix de ce milieu.

2.2 MÉTHODOLOGIE

L'étude a utilisé des données et informations collectées par une recherche documentaire et une enquête structurée. Cette dernière a été réalisée par l'interview grâce un questionnaire ouvert et aussi sur base des observations directes. Pour ce faire, 561 agriculteurs de 5 localités ont été enquêtés et ont constitué l'échantillonnage de l'étude.

L'étude a utilisé la méthode d'échantillonnage aléatoire simple pour rendre hétérogène et non biaisé l'échantillonnage. La méthode d'échantillonnage aléatoire systématique a permis de cibler les différents paysans producteurs qui ont constitué l'échantillon et les localités à grande capacité agricole.

La recherche documentaire, nous a permis de réunir la bibliographie nécessaire pour l'étude et aussi de rassembler les données empiriques utiles pour l'étude. Ces données empiriques ont été les statistiques des volumes de productions disponibles de l'année 2018 en fonction de la démographie des différentes localités auprès des services responsables afin de répartir le nombre d'enquêtés proportionnellement aux différentes localités. Ces produits sont le manioc, le millet, le maïs et la courge.

L'analyse des paramètres sociodémographiques a permis d'une part d'évaluer la balance entre les individus de sexe masculins et ceux féminins et d'autre part à déterminer les gammes d'âges des différents producteurs afin de bien s'assurer des atouts qu'ils disposent tel que la main d'œuvre, pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté par l'agriculture.

L'approche quantitative a été utilisée pour évaluer le niveau de production réalisé par ces paysans producteurs par les différentes quantités des produits afin d'en déduire les atouts que disposent cette catégorie de population à faire face aux problèmes alimentaires enregistrés dans le pays. Pour cela, l'étude a considéré, l'ensemble de la production totale répartie pour une population estimée à 33154 habitants selon les statistiques de l'inspection provinciale d'agriculture pêche et élevage de la province [7]. Les données ont été orientées en trois axes : Finalité des produits agricoles, Modalités de commercialisation ou des échanges et Alternatives plus bénéfiques aux acteurs (producteurs).

3 RÉSULTATS

3.1 PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIE ET REPARTITION SELON LES ENTITÉS

Il est détaillé dans le tableau 1 le profil sociodémographique des enquêtés et leur répartition selon différentes entités (villages). Sur l'ensemble de l'échantillon, soit sur 561 paysans enquêtés, 336 individus représentant 59,89% sont des femmes contre 225 sur 561 individus soit 40,11% restants sont des hommes. Cependant, concernant la gamme d'âge, 347 individus soit 61,8% de ces différentes localités sont des individus qui ont l'âge compris entre 23 et 35 ans contre seulement 214 individus soit 38,2% qui sont dans la gamme d'âge comprise entre 36 et 47ans. Parmi ces derniers 212 soit 37,8% sont des femmes et 24,1% soit 135 individus sont des hommes. Dans la première catégorie (individus ayant entre 23 et 35 ans) 124 individus soit 22,1% sont femme contre une minorité de 16% soit 90 individus qui sont des hommes. De ce fait, la localité NZEMBA MUNDUNDA est celle qui a été la plus représentée avec 151 individus contre une minorité de 77 individus enregistrés pour la localité NDELA NGULUNGU. Signalons néanmoins des effectifs intermédiaires enregistrés pour les localités de KANGU (126 individus), MUTOMBO KANGU (110 individus) et TAGO (97 individus).

Tableau 1. Profil sociodémographique et répartition selon les villages

N°	Village	Tranche d'âge				TOTAL		Totaux
		23 à 35 ans		36 à 47 ans		F	M	
		F	M	F	M			
01	KANGU	44	35	29	18	73	53	126
02	NZEMBA MUNDUNDA	54	37	34	26	88	63	151
03	TAGO	34	25	21	17	55	42	97
04	MUTOMBO KANGU	51	21	24	14	75	35	110
05	NDELA NGULUNGU	29	17	16	15	45	32	77
TOTAL	EFFECTIFS TOTAUX	212	135	124	90	336 femmes soit 59.9 %	22 hommes soit 40.1 %	561 individus
	PROPORTION (%)	37.8	24.1	22.1	16			
	Totaux généraux	347 individus		214 individus				
		61.8 %		38.14 %				

3.2 FINALITÉ DES PRODUITS COMMERCÇABLES EN FONCTION DES QUANTITÉS TOTALES PRODUITES

Il est détaillé dans le tableau 2 les finalités des produits commercçables en fonction des quantités totales produites. Il s'agit du manioc, maïs, millet et courge.

Ainsi, il ressort des analyses que le manioc est plus produit avec 61166 tonnes de production totale. Le maïs à son tour a enregistré la plus faible production soit 1531 tonnes de production totale. On note par ailleurs des quantités intermédiaires de production pour le millet avec 11129 Tonnes (2ème produit) et la courge avec 2012 tonnes (3ème produit). Deux destinations ont été identifiées par les analyses : l'autoconsommation et la commercialisation. En ce qui concerne la consommation le manioc avec 24612 tonnes soit 40.2 de sa production est de loin le plus consommé et le maïs avec 487 tonnes soit 31.8% de sa production est le moins consommé. Le millet et la courge enregistrent respectivement 4824 tonnes soit 43.3% et 904 tonnes soit 44.9% de leur production. Cependant, en termes de proportion sur la production totale, la courge enregistre le meilleur score (44.9%) contre un faible taux enregistré pour le maïs (31.8%). De ce qui est de la commercialisation, comme pour les deux premiers indicateurs le manioc est le produit le plus vendu avec 36554 tonnes soit 59.8% de sa production totale et le maïs à cause de sa faible production totale enregistre des faibles quantités de vente avec 1044 tonnes malgré les 68.2% du taux qu'il présente. La courge et le millet à leur tour présente des valeurs intermédiaires soit 1108 tonnes soit 55.1% pour le premier et 6305 tonnes soit 56.7% pour le deuxième.

En guise de comparaison entre la commercialisation et la consommation, il ressort des analyses que sur l'ensemble des productions disponibles, les plus grandes proportions sont destinées à la commercialisation, où l'on note 68.2% pour le maïs, 59.8% pour le manioc, 56.7% pour le millet et 55.1% pour la courge contre des faibles valeurs pour les quantités consommées soit 44.9 pour la courge, 43.3 pour le millet, 40.2% pour le maïs et 31.8% pour le maïs. Il faut préciser ici que ces pourcentages sont fonctions des quantités totales produites.

Tableau 2. Finalité des produits commercialisables en fonction des quantités totales produites

Produit	QP (kg)	QC (kg)	%	QV (kg)	%
Manioc	61166	24612	40.2	36554	59.8
Maïs	1531	487	31.8	1044	68.2
Millet	11129	4824	43.3	6305	56.7
Courge	2012	904	44.9	1108	55.1

Source : Inspection provinciale d'Agriculture, Pêche et Elevage [7]

Légende : QP : quantité produite ; QC : quantité consommée ; QV : quantité vendue

3.3 DESTINATION DES PRODUITS DE RÉCOLTES SANS DISTINCTION

Les résultats qui concernent la destination des produits de récolte sans distinction, sont détaillées dans le tableau 3 outre la quantité des produits réservés par certains producteurs pour la semence des prochaines saisons culturales, deux finalités ont été révélées par l'ensemble des enquêtés : l'autoconsommation et la commercialisation. Pour ce, les analyses ont réparti les produits en deux catégories, ceux du premier groupe destinés à l'autoconsommation (patates douces, voandzou, légumes, etc.) et ceux du deuxième groupe destinés à l'autoconsommation et la commercialisation (manioc, millet, maïs et courge). Pour le premier groupe, 66,7 % d'individus ont avoué qu'une partie de leurs productions est destinée à l'autoconsommation et à la commercialisation, contre seulement 33,3% qui ont reconnus comme destination de leurs productions l'autoconsommation stricte. Pour le deuxième groupe des produits tous les enquêtés soit 100% d'individus ont avoué que leurs productions étaient destinées la commercialisation et à l'autoconsommation et ils sont resté septique de la répartition des quantités vendues et celles consommées. Il s'agit des produits comme le manioc, le maïs et la courge.

Tableau 3. Destination des produits de récoltes sans distinction

Paramètre / groupe	Groupe 1	Proportion	Groupe 2	Proportion
	Effectif	%	Effectif	%
Autoconsommation stricte	187	33.3	0	0
Commercialisation et autoconsommation	374	66.7	561	100
TOTAL	561	100	561	100

3.4 MODALITÉ DE COMMERCIALISATION

Les modalités variées de commercialisation de leurs produits ont été identifiées (Fig 1). Il ressort que le troc est le plus pratiqué avec 76.1%, 12.7 % pour la vente anticipée et seulement 11.2 % pour la franche vente. L'ensemble des enquêtés (100%) ont déclaré recourir à ces trois modalités de ventes.

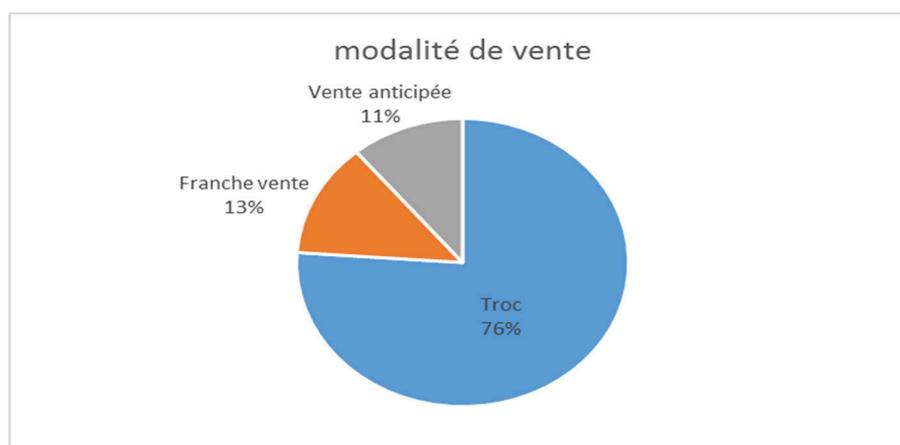


Fig. 1. Modalité de vente

3.5 STRUCTURE ET RÉGLEMENTATION DES TERMES D'ÉCHANGE

L'enquête a révélé que ces modalités de vente ne sont pas règlementées selon la totalité des enquêtés. Cependant, la fixation des termes d'échanges ou de vente découle de l'imposition de l'acheteur (51.8%), l'entente (47.1%) et enfin du vendeur ou producteur (1.1%).

Les 100% des enquêtés ont parlé de l'absence d'un marché spécifique connu. En ce qui concerne le moment de négociation, 86.1% des producteurs affirment saisir l'opportunité au moment où les rares marchands ambulants passent dans différents villages contre seulement 13.9% qui ont dit vendre autrement.

Concernant les avantages liés à ces modalités, il ressort des analyses que la franche vente est plus profitable selon 69.9% des enquêtés en termes de prix pour les producteurs (vendeurs enquêtés) et 60% d'individus ont affirmés que cette modalité favorise le respect des engagements et les 9.9% restants se sont réservé de tout commentaire. Néanmoins 35.3% des producteurs affirment que pour cette modalité ils transportent jusqu'à GUNGU leurs productions où ils peuvent réaliser une franche vente et les autres préfèrent attendre les marchands ou acheteurs ambulants pour vendre. 18.1% d'individus ont à leur tour révélé apprécier le troc et seulement 12% apprécient vendre par anticipativement.

Tableau 4. Structure et réglementation des termes d'échange

Paramètre		Effectif	Proportion (%)
Règlementation	Absence	561	100
	Existence	0	0
Fixation des règles d'échange	Entente	264	47.1
	Vendeurs	6	1.1
	Acheteurs	291	51.9
Lieu de vente	Porte à porte	325	57.9
	Siège du marchand	142	25.3
	Autres	94	16.8
Avantage à la vente	Troc	392	69.9
	Franche vente	102	18.2
	Vente anticipée	67	11.9

3.6 EQUIVALENCE DES QUANTITÉS ÉCHANGÉES À L'ÉCHANGE

Le tableau 5 illustre les comparaisons des valeurs échangées lors du troc entre les produits basaux commercialisés par les producteurs et ceux qu'ils achètent auprès des marchands. Il est à lire clairement les marges perdues par le producteur en faisant recourt au troc. Ces deux produits (agricoles et manufacturé) sont évalués selon leur prix réel en monnaie et milieu locaux.

Tableau 5. Equivalence des quantités échangées à la vente

Produits agricoles livrés			Produits manufacturés récupérés			Manque à gagner
Produit	Quantité	Prix réel /unité	Produit	Quantité	Prix réel	
Manioc	1 panier	2500 Fc	Babouche	1 paire	1000 Fc	1500 Fc
	2 bottes	500 Fc	Louche	1 pièce	100 Fc	400 Fc
Millet	1 sac	21000 Fc	Bidon vide (25l)	3 pièces	12000 Fc	9000 Fc
	1 bassin	7000 Fc	Sucre	1 kg	1500 Fc	5500 Fc
Maïs	3 bassins	12000 Fc	Pagne	1 pièce	30500 Fc	5500 Fc
Courge non décortiqué	4 gobelets	400 Fc	Sel de cuisine	1 verre	150 Fc	250 Fc

Légende: le panier = ± 10Kg, Bassin = 60Kg, Fc: Franc Congolais, 1\$=1650Fc

4 DISCUSSION DES RÉSULTATS

En ce qui concerne le profil sociodémographique, il ressort des analyses une nette domination des femmes (59.89%) sur les hommes (40.11%). Cet état des choses se justifie par le fait qu'en milieu rural, les travaux de champs et ménagers sont pratiqués par les femmes et elles constituent une part importante de la main d'œuvre grâce à leur savoir-faire endogènes en l'agriculture [2]. Les analyses ont révélé que la plupart d'acteurs agricoles sont des jeunes individus (61.8%) étant dans la gamme d'âge compris entre 23 et 35 et seulement 38.2% ont été des personnes âgées se situant entre 36 et 47 ans. Cela soutenue par le 10ème rapport de l'IPC qui stipule que dans le milieu rural, les jeunes sont trop impliqués dans les travaux champêtres [8].

Concernant les cultures de base pratiquées, il ressort des analyses que le manioc est le plus cultivé, avec une production annuelle évaluée à 61166 tonnes, ce fait est confirmé dans une étude réalisée sur les habitudes alimentaires de la population de cette région par PNUD [9], qui stipule que le manioc est la culture principale et constitue la base de l'alimentation de la région. On note dans ce cas la notion du besoin et de la production, le besoin incite la population à produire plus [1]. Cependant, le maïs est le moins produit avec comme production annuelle totale en 2018 de 1531 tonnes. Ce cas est justifié par le fait que le maïs n'est pas trop consommé dans cette région, car sa sollicitation est devancée par le millet avec 11129 tonnes [9] ; [10] ; [7] qui est utilisé avec le manioc comme les produits de base les plus consommés. Il constitue avec la courge (3ème avec 2012 tonnes) la gamme des produits intermédiaires. Cet état des choses vérifie la réalité selon laquelle ces producteurs ruraux diversifient leurs cultures d'exploitation pour accroître leur rente agricole [8].

Deux finalités des produits ont été révélées par les analyses : l'autoconsommation et la commercialisation. Selon [11], une catégorie des producteurs congolais cultive pour l'autoconsommation et la vente. Pour ce, deux catégories des produits ont été aussi réparties, la première pour l'autoconsommation. Pour le premier groupe, 66,7 % d'individus ont signifié qu'une partie de leurs productions est destinée à l'autoconsommation et à la commercialisation, contre seulement 33,3% qui ont reconnu comme destination de leurs productions l'autoconsommation stricte. D'après l'affirmation de [12], les ménages agricoles moins suffisamment encadrés pratiquent l'agriculture surtout pour l'autoconsommation. Pour le deuxième groupe des produits tous les enquêtés soit 100% d'individus ont avoué que leurs productions étaient destinées à la commercialisation et à l'autoconsommation et ils sont restés septiques de la répartition des quantités vendues et celles consommées. L'activité agricole constitue une source principale d'alimentation et de revenu en milieu rural [4] ; [2], c'est pourquoi les agriculteurs produisent pour s'alimenter et pour la vente [11].

Cependant, il ressort des analyses qu'une grande proportion soit plus de 59% de production des produits de base commercialisables est destinée à la commercialisation et le reste à l'autoconsommation. Cette situation trouve justification par le fait qu'en milieu rural l'activité agricole constitue la source principale de revenu de plusieurs ménages [13] (FAO, 2009) et la

vente de produits agricoles leur permet à faire face à plusieurs autres besoins [3] ; [6]. Plus de 70% de la population congolaise vit en milieu rurale et survivent grâce l'agriculture [4].

Concernant le mode de vente, le troc est le plus pratiqué (76.1%) contre des faibles proportions pour la vente anticipée (12.7 %) et pour la franche vente (11.2 %). Ceci est justifié par les difficultés d'accès au marché que rencontrent les producteurs due à l'absence des infrastructures de soutien à l'activité, les producteurs n'atteignent pas facilement les consommateurs à cause de l'absence des routes et marchés [5]. Le marché des produits agricoles en RDC comme en Afrique est défavorisé par le manque d'infrastructures [14]. Selon le 10ème rapport de l'IPC [8] cette région se retrouve parmi les régions les plus enclavées du pays et l'approvisionnement en produits manufacturés et la vente des produits agricoles s'effectuent en échange sous forme de troc [15]. Le troc permet au producteur rural à la fois de se procurer d'autres produits lui étant utiles et à la fois de vendre sa production pour éviter le risque de pourriture [7]. Il ressort de l'étude qu'il y a absence d'un marché spécifique dans cette région, ce qui défavorise ces producteurs et leur soumet à se tourner vers ce qui se présente. L'absence d'une filière de commercialisation des produits agricoles rend l'activité agricole moins rentable en milieu rural [16].

L'enquête a révélé que ces modalités de vente ne sont pas règlementées selon la totalité des enquêtés. Selon [3], le marché des produits agricoles en RDC ne sont pas réglementés. Cependant, la fixation des termes d'échanges ou de vente découlent de l'imposition de l'acheteur (avis de 51.9% d'enquêtés), l'entente (avis de 47.1% d'individus) et enfin du vendeur ou producteur (avis seulement 1.1% d'individus). En milieu rural en Afrique, l'acheteur impose le terme d'échange qui lui convient mieux pour les produits agricoles [17] et ceci défavorise les producteurs.

5 CONCLUSION

Le secteur agricole et rural de la RD Congo connaît d'énormes difficultés sous plusieurs aspects. C'est pourquoi cette étude avait pour objet de comprendre le mode de gestion et de commercialisation des produits de récolte de ce paysan du groupement KANGU afin de dégager les facteurs qui peuvent lui permettre à mieux gérer cette production et arriver à mieux en tirer profit.

Une enquête structurée a été réalisé au sein de 5 localités du groupement KANGU. Cette enquête a usé des méthodes d'échantillonnage aléatoire simple et statistique, accompagnée par une analyse empirique pour la collecte des données. Une analyse statistique a été réalisée pour le traitement des données brutes.

Après cette analyse, il ressort que ce paysan produit pour deux fins notamment l'autoconsommation et la commercialisation. Une grande proportion soit plus de 59% de production des produits de base commerciables est destinée à la commercialisation et le troc avec 76.1% est le mode de commercialisation le plus pratiqué en ce milieu par le paysan malgré qu'il soit défavorable pour le paysan. Le manque d'infrastructure de soutien (marché spécifique, voies d'évacuation, etc.) est ce qui contraint le producteur à faire recourt à ce mode d'échange.

Ainsi, si la construction des routes paraît plus couteuse, la création d'un marché des produits agricoles pour coin du pays, sera un moyen allégeant qui permettra au producteur de vendre à une réelle valeur sa production parce qu'il y a des marchands qui y vont et qui qui soumettent ce producteur au troc.

RÉFÉRENCES

- [1] Ibrahim ASSANE MAYAKI, Les agricultures africaines, transformations et perspectives, NEPAD, novembre 2013, 72 p.
- [2] Vredeseilanden et Bwamanda, 2004. La sécurité alimentaire en RD CONGO, Contribution des ONG belges à la Table Ronde à Kinshasa du 19 au 20 mars 2004, 29p.
- [3] PARSAR 2012, Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural dans les provinces de Bandundu et Bas Congo (PARSAR). Rapport d'achèvement de projet, 34p.
- [4] Ministère d'Agriculture, pêche et élevage (MAPE), 2009. Note de politique agricole, RDC. 71p
- [5] Gene R., Secteur agricole et rural: une priorité négligée en RDC, ECO CONGO, 2011.
- [6] RDC, 2006. Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, édition 2016
- [7] IPAPPEL, Rapport annuel de l'inspection provinciale d'agriculture pêche et élevage (IPAPPEL), KWILU-RDC, 2017.
- [8] IPC, 2013. Preuves et Normes pour une Meilleure Prise de Décision en Sécurité Alimentaire, Rapport du 10ème cycle d'analyse du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC), RDC, 39p.
- [9] PNUD, Programme National de relance du Secteur Agricole et Rural, volume 1, Kinshasa, 1997.
- [10] USAID, Annual Report FY 2005, USAID Democratic Republic of the Congo, June 16, 2006

- [11] Tshomba K. J., Nkulu M.F.J., F. Berti et Lebailly Ph., 2013. Typologie des exploitations agricoles familiales du territoire de Kipushi/RDC. In Territoires périurbains : développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud. Colloque international ULg-Gembloux 19 décembre 2013
- [12] Kyamakosa M. M., 2009. Rapide évaluation de l'impact de la crise du secteur minier de la zone Lubumbashi-Likasi-Kolwezi de la province du Katanga (RDC) et des potentialités en termes de promotion de l'emploi : la problématique agricole. Publié avec l'autorisation n°06/860/CABMIN/MAF/KAT/2009, Lubumbashi, 34p.
- [13] FAO, 2009. Deuxième rapport national sur l'état des Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture en RDC, Projet FAO TCP/DRC/3104, 66p
- [14] FAO, 2007, Programme de la FAO en République Démocratique du Congo : Contribution à la sécurité alimentaire, 76p.
- [15] KAMINAR N. et KITUBA N. 1998, les paradoxes du trafic des produits agricoles dans les environs de l'ISDR/MBEO en pistes et recherche. ISP KIKWIT, Vol 13, N° 3319-342pp,
- [16] World Bank, Transitional Support Strategy for the Democratic Republic of the Congo, Country Department, Africa Region, January 26, 2004
- [17] FAO, 2010. Enjeux et possibilités pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, document de base pour la discussion lors de la réunion Ministérielle Brésil-Afrique, 26p.